

COMPTE RENDU – ELECTION CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020

11 JUILLET 2020

A PONTAUMUR

Monique Blosse procède à l'appel des présents et démarre la réunion en sa qualité de doyenne.

Etaient présent : BIZET Jean-François, CHAUCOT Gérard, ACHARD Mare-Claire, Souchal Pascale, FRUCHART Jean-Luc, LEROY Anthony, LABONNE Jean-Jacques, CAILLOUX Luc, COSTE Christiane, BARRIER Martine, POUGHEON Jacky, ROMANEIX Alain, GAULON Pascal, SENEGAS-ROUVIERE Didier, FAURE Philippe, SOUCHAL Boris, DEMENEIX Elisabeth, COLLANGE Claude, SABY Frédéric, IMBAUD Françoise, BOIS MAILHOT Mireille, TUREK Jean-Pierre, COURTET Grégory, LOISEAU Catherine, BOUEIX Florence, SAINT GERAND Jacques Philippe, BOURDUGE Claude, LONGCHAMBON Vladimir, CARRIAS Charles, AVOND Monique, LASSALAS Jean-Jacques, DONNET Anne-Michèle, Blosse Monique, ROUGHEOL Cédric, LLINAIRE Bruno, MONTPEYROUX Nicolas, SOUHAL Max, DONNAT Nicolas, AMADON Georges, TIXERONT Gérard, VIALETTE GIRAUD Janette, ONDET Dominique, MILORD Franck, MANUBY Audrey, BESANCON Gilles, BONY Yannick, THOMAS Bernard, LE CHAPELAIN Jean-Luc, GARCIAS Josias

Ont donné pouvoir : MONGINOU Naima à COSTE Christiane, DUBUISSON Sylvain à CAILLOUX Luc, FRAISSE Cédric à SENEGAS-ROUVIERE Didier

Absents : Aucun

- **ELECTION DU PRESIDENT DE L'INTERCOMMUNALITE**

Cédric ROUGHEOL se présente en tant que candidat à la présidence de l'Intercommunalité, il est le seul candidat

La doyenne invite les conseillers communautaires à procéder au vote à bulletin secret et les invite à le faire à l'appel de leur nom par ordre alphabétique.

Votes nuls : 2

Votes blancs : 14

Avec 36 voix Monsieur Cédric ROUGHEOL obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Il est élu président de l'intercommunalité et est immédiatement installé.

Il remercie l'assemblée et prend place pour diriger la séance.

Le Président propose 8 places de vice-présidents. Il précise que la mobilité et notamment le ramassage scolaire doit faire partie des priorités. Il met l'accent sur la bonne communication nécessaire sur le fonctionnement de l'intercommunalité et ses actions.

Les débats se sont orientés autour de l'accès au numérique. Le Président rappelle l'indispensable esprit de cohésion qui doit animer le conseil communautaire.

- **VOTE NOMBRE VICE-PRESIDENT**

Votes nuls : 5

Vote blanc : 0

Non : 6

Oui : 41

Le conseil a validé cette proposition. Le Président propose une répartition par secteur.

- **ELECTION PREMIER VICE-PRESIDENT**

Au poste de premier vice-président monsieur Boris SOUCHAL se présente et est seul candidat.

Votes blancs : 8

Votes nuls : 2

Avec 42 voix monsieur Boris SOUCHAL est élu premier vice-président et est immédiatement installé. Monsieur MILORD Franck est obligé de quitter la séance et donne pouvoir à Boris SOUCHAL pour la suite du conseil communautaire.

- **ELECTION 2^{ème} VICE-PRESIDENT**

Au poste de 2^{ème} vice-président, deux candidats se déclarent : Madame VIALETTE GIRAUD Janette, et Monsieur LEROY Anthony.

Votes blancs : 4

Vote nul : 0

Avec 28 suffrages exprimés contre 20, Monsieur Anthony LEROY est élu deuxième vice-président et est immédiatement installé.

- **ELECTION 3^{ème} VICE-PRESIDENT**

Au poste de troisième vice-président, monsieur Didier SENEGAS-ROUVIERE se présente et est seul candidat.

Votes blancs : 10

Votes nuls : 0

Avec 42 voix monsieur Didier SENEGAS-ROUVIERE est élu troisième vice-président et est immédiatement installé.

- **ELECTION 4^{ème} VICE-PESIDENT**

Au poste de quatrième vice-président, Monsieur TUREK Jean-Pierre se présente et est seul candidat.

Votes blancs : 14

Votes Nuls : 0

Avec 38 voix monsieur TUREK Jean-Pierre, est élu quatrième vice-président et est immédiatement installé.

- **ELECTION 5^{ème} VICE-PRESIDENT**

Au poste de cinquième vice-président, madame VIALETTE Giraud Janette se présente et est seule candidate.

Votes blancs : 17

Vote nul : 1

Avec 34 suffrages exprimés, madame Janette VIALETTE GIRAUD est élue cinquième vice-présidente et est immédiatement installée.

- **ELECTION 6^{ème} VICE-PRESIDENT**

Au poste de sixième vice-président, sont candidats madame Monique AVOND et monsieur Pascal GAULON.

Votes blancs : 7

Vote nul : 1

Avec 23 voix pour une majorité absolue à 22, monsieur Pascal GAULON est élu 6^{ème} vice-président contre 20 voix pour Madame AVOND Monique et 1 pour Monsieur LECHAPELAIN Jean-Luc. Il est immédiatement installé.

- **ELECTION 7^{ème} VICE-PRESIDENT**

Au poste de 7^{ème} vice-président, monsieur BIZET Jean-François se présente et est seul candidat.

Votes blancs : 13

Vote nul : 0

Avec 38 voix pour une majorité absolue à 20, monsieur BIZET Jean-François est élu septième vice-président (1 voix pour Monsieur LECHAPELAIN Jean-Luc). Il est immédiatement installé.

- **ELECTION 8^{ème} VICE-PRESIDENT**

Au poste de huitième vice-président messieurs LASSALAS Jean-Pierre et SABY Frédéric sont candidats.

Votes blancs : 6

Vote nul : 0

A la suite du premier tour, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue (24), les deux candidats ayant tous deux obtenus 23 voix. Un deuxième tour est donc organisé.

Votes blancs : 3

Vote nuls : 0

A la fin du deuxième tour, avec 25 voix pour monsieur SABY Frédéric contre 24 pour monsieur LASSALAS Jean-Pierre, monsieur SABY est élu huitième vice-président et est immédiatement installé.

Suite à l'élection du huitième vice-président, le Président Cédric ROUGHEOL fait lecture de la charte de l'élu local. Monsieur ROUGHEOL dresse un portrait des séances du conseil communautaire à venir et rappelle les impératifs légaux et réglementaires.

A 14h47 monsieur le Président Cédric ROUGHEOL, déclare que la séance est levée.